



TOUS LES MATCHS, TOUTE L'EXPERTISE CANAL+

100% DES MATCHS
SUR LA CHAÎNE
100% CANLE DECODEUR HD
5 000 FCFA
TTC*
A PARTIR D'ACCESS
+ INSTALLATION OFFERTEREABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE
15 JOURS
OFFERTS*
A TOUT CANAL+

Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

La Voix

du Consommateur

400FCFA

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

HUILES EN VRAC

Du poison dans nos assiettes



Dans une lettre adressée au Ministre de la santé publique, le Dr Manaouda MALACHIE, la Fondation camerounaise des consommateurs tire la sonnette d'alarme. Parce qu'elle échappe à tout contrôle de sécurité sanitaire et abandonnée entre les mains de commerçants avides de profits, l'huile en vrac est largement consommée au sein des couches défavorisées et constitue aujourd'hui une menace sérieuse pour la santé publique. Depuis plusieurs années, le Cameroun est confronté à l'explosion des maladies cardiovasculaires et à la malnutrition infantile.

P 3,4&5

SOLIDARITÉ

Les Ivoiriens volent au secours de Ngando



Son appel à l'aide pour un retour en avion a été entendu. Il était arrivé en Côte d'Ivoire par la route.

Page 7

NÉCROLOGIE

Mort suspecte d'un enfant de 18 mois



Le petit Félix KOKO aurait fait une chute du 2ème étage. Son père Alex KOKO vient de déposer une plainte.

Page 7

EXÉCUTION DES TRAVAUX PUBLICS À MAROUA

Page 9

L'Hon DAMDAM interpelle le Ministre KETCHA



Douala le 21 Décembre 2023

Objet: Note information

La célébration du quarantenaire se poursuit à La société SOURCE DU PAYS qui a le plaisir de porter à la connaissance de son aimable clientèle, de ses très chers consommateurs et de l'opinion publique, qu'à leur tour les formats 0.33 l et 1 litre de l'eau minérale naturelle SUPERMONT changent d'emballage à l'instar du format 0,5l.



Les nouvelles bouteilles seront progressivement présentes sur le marché national et international.

L'eau minérale naturelle SUPERMONT réserve de multiples surprises aux consommateurs courant 2024



SOURCE DU PAYS S.A.
EAU MINÉRALE NATURELLE
Boissons Gazeuses non Alcoolisées
B.P. 914 DOUALA
CAMEROUN

Le Directeur General
Mohamed SAHEL



BP 914, Cameroun - Tél: +237 656 99 51 45 - 678 40 40 40

RC N°00061. CONTRIBUTABLE N°M078200004171M. STATISTIQUES : 25113101F. www.sourcedupays.com



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

CREDITS SCB

Finies les équations, l'expert est la solution

SCB SUKUL
SCB SÉRÉNITÉ
SCB IMMO



HUILES EN VRAC

Du poison dans nos assiettes

Dans une lettre adressée au Ministre de la santé publique, le Dr Manaouda MALACHIE, la Fondation camerounaise des consommateurs tire la sonnette d'alarme. Parce qu'elle échappe à tout contrôle de sécurité sanitaire et abandonnée entre les mains de commerçants avides de

profits, l'huile en vrac est largement consommée au sein des couches défavorisées et constitue aujourd'hui une menace sérieuse pour la santé publique. Depuis plusieurs années, le Cameroun est confronté à l'explosion des maladies cardiovasculaires et à la malnutrition infantile.



Douala, le 1^{er} Février 2024

N / R 012/L/PE /BEN

A
SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
YAOUNDE

Objet : prolifération inquiétante des « huiles végétales en vrac »

Excellence Monsieur le Ministre,

A l'honneur de vous exposer que :

des huiles végétales non conformes menacent gravement la santé des populations aux revenus modestes. Au cours de vos récentes sorties, vous ne cessez de marteler que le Cameroun est confronté à la malnutrition infantile et à l'explosion des maladies cardiovasculaires.

Considérant l'Arrêté conjoint n° 2366 MINSANTE-MINIMIDT-MINCOMMERCE du 24 août 2011 rendant d'application obligatoire la norme sur les huiles végétales portant un nom spécifique, enrichies en vitamine A., les importateurs et les producteurs locaux sont tenus de disposer d'un certificat de conformité avant toute distribution et mise en consommation de leurs produits sur le territoire national, parce que l'adjonction de vitamine A aux huiles est un moyen utile pour lutter contre la malnutrition,

Cependant, le « vrac », huile raffinée bon marché écume les étals des marchés au Cameroun et présente un risque élevé pour les consommateurs. Il est inconcevable que les agents des Brigades de répression des fraudes du Ministère du Commerce et les Officiers de police judiciaire à Compétence spéciale de l'ANOR ne s'aperçoivent pas, depuis des années, de la présence sur les étals de l'huile raffinée « en vrac », objet de toutes sortes de manipulation en plein air, et très souvent exposée aux pratiques de frelatage par des commerçants véreux et avides de profit. Cette tolérance administrative des pouvoirs publics n'a d'égale que l'ignorance des consommateurs eux-mêmes, qui se ruent sur cette huile bon marché. C'est que,

à la différence des huiles raffinées obéissant aux normes réglementaires, le « vrac » a la particularité d'être accessible aux couches défavorisées. Avec 200, 300, 500, 1 000 ou 1 500 FCFA, il est possible d'avoir ce produit détaillé dans les marchés, dans toutes sortes de flacons et bouteilles en plastique.

Qu'il convient de rappeler que l'huile en « vrac » provient de deux sources :

- d'abord de petites raffineries sous-équipées, qui ne peuvent pas raffiner l'huile de palme de façon optimale. Il en sort donc une huile minimalement raffinée souvent dans des conditions d'hygiène douteuses, et contenant des impuretés.
- Ensuite certaines grandes raffineries elles-mêmes. Il peut s'agir du surplus de production, lorsque les cuves de stockage des raffineries sont déjà pleines. Ce surplus est alors écoulé sous forme de « vrac ».

Que la Fondation camerounaise des consommateurs (FOCACO) s'insurge contre de telles pratiques synonymes de mise en danger de la vie des consommateurs. La commercialisation de l'huile en vrac est interdite au Cameroun parce que porteuse de risques graves pour la santé des populations.

En conséquence et conformément à la Loi-cadre n° 2011/012 du 6 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun, la FOCACO vous exhorte à demander à tous les acteurs le respect des règles en matière de sécurité sanitaire des aliments et le retrait du marché des huiles en vrac.

Vous remerciant de l'attention que vous accorderiez à cette lettre, veuillez agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de nos profonds et déférents respects.

AMPLIATIONS
 Y Y SPM
 Y Y MINMIDT
 Y Y MINCOMMERCE
 Y Y ANOR

République du Cameroun

Paix – Travail – Patrie

Agence des Normes et de la Qualité

Direction Générale



Republic of Cameroon

Peace – Work – Fatherland

Standards and Quality Agency

Directorate General

N°/REF 000018/C/ANOR/DG

Yaoundé le 26 SEPT 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de l'assainissement de la filière des huiles végétales au Cameroun et en exécution des instructions fermes données par la Haute Hiérarchie en vue du strict respect par tous les acteurs des règles en matière de sécurité sanitaire des aliments de manière globale et, des textes applicables à chaque filière de manière spécifique ;

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) porte à l'attention des promoteurs des industries de transformation de l'huile de palme, qu'ils sont soumis au strict respect des normes homologuées dans ce secteur d'activité, notamment la Norme NC 77 pour les huiles végétales portant un nom spécifique, enrichies à la vitamine A.

En effet, la prolifération sur le marché des huiles en vrac, le non-respect des normes en vigueur dans le secteur, ainsi que la difficile traçabilité des productions écoulées sur le marché camerounais exposent les consommateurs à des risques sanitaires graves.

Par conséquent, et en prélude aux opérations de contrôle qui seront menées sur le terrain, il invite les acteurs de la filière ci-dessus évoquée, à bien vouloir se rapprocher sans délais de l'Agence des normes et de la Qualité en vue de faire certifier leurs produits.

Pour toutes informations complémentaires, bien vouloir prendre attache avec la Direction Générale de l'Agence des normes et de la Qualité (tel : 691 12 78 07). /-

LE DIRECTEUR GENERAL

BOOTO à NGON Charles

/IV

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work-Fatherland

MINISTERE DU COMMERCE

MINISTRY OF TRADE

CABINET

N° 0641 /MINCOMMERCE/CAB

LE MINISTRE

Yaoundé, le 19 SEPT 2023

Objet : Conformité des produits mis en
marché aux textes en vigueur

A

**Mesdames et Messieurs les
Promoteurs des industries
de transformation de
l'huile de palme**

URGENT

Mesdames et Messieurs,

Dans le contexte actuel de manipulation des aliments, synonyme de mise en danger de la vie des consommateurs, des instructions fermes ont été données par la Haute Hiérarchie en vue du strict respect par tous les acteurs des règles en matière de sécurité sanitaire des aliments, de manière globale, et des textes applicables à chaque filière, de manière spécifique, au risque pour les contrevenants de s'exposer aux mesures répressives prévues par les lois et règlements en vigueur.

Dans le cas spécifique de votre filière, se trouve particulièrement visée la question des huiles en vrac, dont la commercialisation, parce que porteuse de risques graves pour la santé des consommateurs, est interdite.

J'ai l'honneur d'appeler votre meilleure attention sur cette disposition et de vous inviter à bien vouloir vous y conformer, étant rappelé que les agents assermentés des différents Départements ministériels et organismes intéressés seront incessamment déployés sur le terrain auxdites fins.

Veillez agréer, *Mesdames et Messieurs*, l'expression de ma parfaite considération. /-



*Luc Magloire
Mbarga Atangana*

VISITE DE TRAVAIL

Un spécialiste de la transformation des produits agricoles chez le Mincommerce



Le **Ministre du Commerce, Luc Malgloire Mbarga Atangana**, a reçu ce mercredi 24 janvier 2024 dans la Salle des Conférences de son département ministériel, **Roger Pham Loumg**, d'origine vietnamienne et promoteur du projet novateur intitulé « de la terre à la table ». Accompagné des honorables **Roger Nkodo Dang** et **Jean Jacques Zam**, ce spécialiste de l'agro-industrie a présenté les contours de son ambitieux projet visant à révolutionner la transformation des produits agrico-

les au Cameroun.

L'objectif de ce projet est clair : transformer l'intégralité de la production agricole du pays en produits finis prêts à la consommation. En d'autres termes, il s'agit par exemple de convertir le manioc et la patate douce en des produits variés tels que des sandwiches et des pâtes alimentaires, offrant ainsi une offre directe et diversifiée à la table des consommateurs. Cette initiative est non seulement en phase avec l'appel du **PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE** datant de janvier 2011, lors du Comice agro-pastoral d'Ebolowa, mais elle incarne également le concept de "produire ce que l'on consomme, et consommer ce que l'on produit".

Luc Magloire Mbarga Atangana a souligné que ce projet s'inscrit

parfaitement dans ce que le président appelle "la transformation structurelle de l'économie camerounaise". Il représente une opportunité de transformation profonde de l'économie en impliquant activement les populations locales, notamment dans les villages, pour accroître leurs productions.

Un aspect particulièrement attractif de ce projet est le prix imbattable pour le consommateur, proposant par exemple un demi-kilo (500g) de produit à seulement 500 F. De plus, il offre des perspectives d'emploi significatives pour les jeunes, contribuant ainsi à endiguer l'exode rural et à nourrir les populations urbaines.

Suite à cette présentation, une première phase expérimentale sera lancée, comprenant des démonstrations publiques, avant une expansion plus large du projet. Les estimations suggèrent que ce projet pourrait offrir des opportunités à pas

moins de deux millions de jeunes. La rencontre de ce jour témoigne de l'engagement du gouvernement en faveur du secteur privé, dans le cadre de la promotion des produits "Made in Cameroon" et de la mise en œuvre de la politique d'import-substitution. In fine, le projet "De la terre à la table" incarne une vision novatrice pour l'avenir économique du Cameroun, conjuguant efficacement les impératifs de développement durable, d'autosuffisance alimentaire et de création d'emplois.

Celcom Mincommerce



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03



HOMICIDE ?

Ce petit de 18 mois aurait perdu la vie dans des circonstances troublantes. C'était samedi 27 janvier 2024 au lieu-dit Mbangue à Douala.

Il est le fils du Confrère Directeur de publication et journaliste ALEX KOKO. Le petit s'appelait KOKO BETCHEM Félix.

A en croire le père qui a déposé une plainte le 30 janvier à la Légion de Gendarmerie du Littoral, l'enfant aurait fait une chute du 2^e étage de l'édifice où il résidait avec sa maman. Et le journaliste d'indiquer avoir appris la mort et l'enterrement de bébé sur les réseaux sociaux.



Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: Vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



Des récompenses méritées

Certains des acteurs ayant contribué de manière significative à la consolidation du système de santé national ont été décoré le 30 janvier 2024, en marge de la cérémonie de présentation des vœux au Ministre de la Santé Publique.

Des médailles de Chevalier de l'Ordre de la valeur ont été attribuées à des hauts responsables des organisations partenaires du Minsanté, en raison de leur implication soutenue pour l'amélioration du bien-être de nos populations. Il s'agit entre autres du président, du Directeur Général, du Directeur national, du Directeur national adjoint, de l'ancien Directeur national de l'organisation dénommée Hellen Keller International. Pour sa part, la Directrice régionale OMS Afrique reçoit la médaille de Chevalier de l'Ordre de la valeur à titre exceptionnel.

Cette marque de reconnaissance du Cameroun à l'endroit de ces derniers renseigne à suffisance sur l'importance de la contribution de ces personnalités à l'érection d'un système de santé robuste et résilient. Au-delà, cette décoration

traduit naturellement le désir du Gouvernement de voir se poursuivre et s'intensifier la collaboration avec de telles organisations internationales. D'où l'appel du Dr. MANAOUA Malachie en direction de ces dernières : "aux partenaires, continuez de

nous apporter l'accompagnement dont nous avons besoin".

Dans le même esprit, des collaborateurs du Ministre, 11 au total, relevant du Code du travail, qui se sont distingués par un engagement singulier à leurs tâches quotidiennes ont été honorés. Aussi, les heureux récipiendaires se sont succédés sur l'estrade de la salle des banquets de la Croix Rouge camerounaise afin de recevoir leur(s) distinction(s). Une médaille d'honneur du travail en argent, vermeil et même en Or ajustée sur le vêtement, à hauteur du buste par le Minsanté. A chaque fois, la formule rituelle est prononcée : "au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons".

Les récipiendaires n'ont pas caché leur joie. Et les réjouissances se sont poursuivies dans les domiciles et autres espaces réservés.

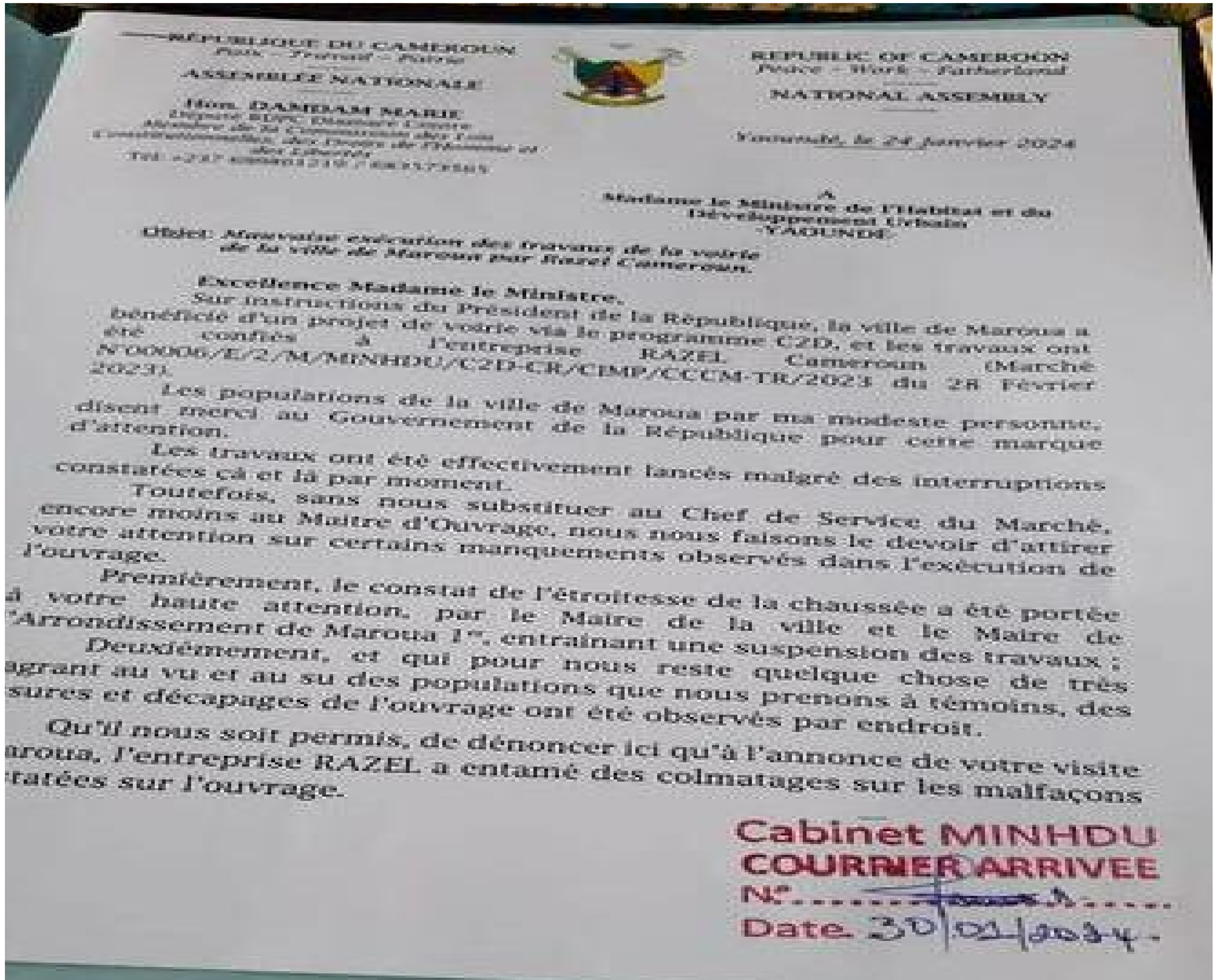
**Claudel Tchinda
Celcom/Minsanté**



EXÉCUTION DES TRAVAUX PUBLICS À MAROUA

L'Hon DAMDAM interpelle le Ministre KETCHA

Mauvaise exécution des travaux de la voirie de la ville de Maroua par Razel Cameroun, L'honorable DAMDAM MARIE interpelle le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain



Excellence Madame le Ministre, nous voulons des routes biens
exécutées et utilisables à longue durée.

Tout en vous remerciant des efforts que vous faites pour le
développement urbain dans notre pays, et espérant que les pleurs des
populations que nous représentons seront entendus, nous vous prions de
croire, à l'expression de notre plus grande considération.

AMPLIATIONS :

- PAN
- MIN-D/MINFI
- Parlementaires/Diamaré
- Maire de la Ville/Maroua
- Maire/Maroua 1^{er}

REPUBLIC OF CAMEROON
République du Cameroun
Paix - Travail - Progrès
Député
Assemblée Nationale

Hon. DAMDAM MARIE

CÔTE D'IVOIRE

L'appel à l'aide de Ngando Pickett entendu

Un groupe de supporters camerounais sont bloqués à Abidjan après la défaite du Cameroun face au Nigéria en 1/8 finale. Après avoir demandé de l'aide par la voix de Ngando Pickett, ils viennent d'être sauvés par une société d'exploitation minière ivoirienne et de l'ancien joueur français, Patrice Evra.

Ngando Pickett sauvé après son appel à l'aide

La mascotte de l'équipe nationale du Cameroun, Ngando Pickett avait dans la matinée du mercredi 31 janvier lancé un appel à l'aide dans une vidéo sur les réseaux sociaux pour retourner au pays. Lui et son équipe de 6 personnes venus en Côte d'Ivoire pour la CAN 2023, avaient été abandonnés par la FECA-FOOT à Abidjan après la défaite des Lions Indomptables face aux Super Eagles du Nigéria en 1/8 finale. Dans son SOS, le supporter numéro 1 camerounais demandait la somme de un million 400 mille de Francs CFA pour rentrer au bercail.

Fort heureusement, son cri de cœur a été entendu par une société d'exploitation minière ivoirienne. Et c'est par le biais du blogueur ivoirien, Klikansosso de Bouaké de la plateforme "Brigade des Buzz", que la somme de un million de Francs CFA lui a été remise. Ngando Pickett n'a pas caché sa joie de bénéficier de cette aide. "Je remercie la société Africa mine d'exploitation minière qui vient de me sortir du trou noir où j'étais plongé. Je vois maintenant le soleil, je vois la lumière déjà. Je dis merci et



je demande au bon Dieu qu'ils ont déjà. Merci à tout d'ajouter encore sur ce le monde, merci au bon

Dieu, merci", déclare-t-il.

Selon des informations, l'ancien joueur français, Patrice Evra a également fait parler son cœur. A son tour, l'ancien tricolore a décidé de remettre la somme de 10 000 euros soit l'équivalent de 6 millions 569 mille de Francs CFA à Ngando Pickett et à son équipe pour retourner au Cameroun. Cette somme est largement suffisante même pour "le douzième joueur", des Lions Indomptables du Cameroun qui peut se sentir heureux.



LES 7 MERVEILLES DE CIMENCAM

pour tous vos travaux de construction



CIMENCAM, les constructions qui traversent le temps

www.cimencam.com

Achetez en ligne via mycimencam.com

Téléphone : 654 90 00 00
service client : serviceclient.cimencam@holcim.com





Supermont

— SINCE 1984 —



**ENCORE ET
TOUJOURS
AUSSI BELLE**



SOURCE
DU PAYS



ERGONOMIA

L'Eau Minérale Naturelle du Cameroun